SCHWEIZER MUSIK SYNDIKAT
SYNDICAT MUSICAL SUISSE
SINDACATO MUSICA SVIZZERA

RAPPORT ANNUEL 2017

La fédération du jazz et des musiques improvisées en Suisse

Eine starke Organisation für den Jazz und die improvisierte Musik in der Schweiz

La federazione svizzera del jazz e delle musiche d'improvvisazione

Swiss Jazz Association

www.syndicatmusical.ch

SCHWEIZER MUSIK SYNDIKAT
SYNDICAT MUSICAL SUISSE
SINDACATO MUSICA SVIZZERA

CONTENU

1 ACTIVITÉS 2017 4

1.1 STRATÉGIE ET OBJECTIFS PRINCIPAUX 4
1.2 INFORMATION, CONSEIL, SERVICES AUX MEMBRES 4
1.3 OBJECTIFS PRIORITAIRES 2017 5
1.4 PROJETS ET ÉVÈNEMENTS 2017 8

2 DES CHIFFRES ET DES FAITS 9

2.1 ORGANISATION 9
2.2 REPRÉSENTATION DANS D'AUTRES ORGANISATIONS 9
2.3 MEMBRES 2017 9
2.4 COMPTES 2017 10

3 PROJETS D'AVENIR 11

Textes : Marianne Doran, Benedikt Wieland
Traduction: Mathias Gautschi
Mise en page et relecture : Nick Werren
Finances: Nick Werren

SCHWEIZER MUSIK SYNDIKAT
SYNDICAT MUSICAL SUISSE
SINDACATO MUSICA SVIZZERA

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'UNION FAIT LA FORCE

2017 a sans doute été l'un des exercices les plus exigeants et les plus formateurs pour le Syndicat musical suisse. Néanmoins, nous pouvons être fiers du résultat : tous ensemble, nous avons réalisé cette fusion tant attendue avec nos associations partenaires (Musiciens suisses et ASM).

Les défis sans cesse croissants de l'environnement culturel, politique et économique, ainsi que les besoins changeants de nos membres, exigent une forte solidarité. A la tête de plus de 1700 membres après fusion et fondation de notre association commune SONART, nous sommes aujourd'hui l'une des plus grandes associations du domaine culturel, idéalement positionnée pour remplir les missions d'une association faitière professionnelle.

Je suis convaincue que notre fusion profitera à l'entier de la scène musicale suisse (même si tous ses acteurs ne le savent pas encore !), et je me réjouis d'avoir franchi ce cap déterminant. Le potentiel commun que nous avons gagné et la suppression des doubles emplois dans la réalisation des tâches quotidiennes nous permettent d'agir désormais plus efficacement. C'est l'occasion de nous concentrer sur les cœurs de métier d'une association professionnelle, ainsi que sur les missions spécifiques à la scène jazz. Ce processus de fusion a été très exigeant et a pris beaucoup de temps. La Fondation Arvore à Bâle y a contribué de manière déterminante (autant en argent qu'en nature) et sans elle, tout cela n'aurait pas été possible. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son soutien.

Ensuite, nous voulions de longue date étendre notre réseau à la Suisse italienne. C'est dans ce but que nous avons lancé un grand raout, le *Get together event* à Bellinzone l'automne dernier, en collaboration avec Musiciens suisses. Cette initiative, sorte de plateforme d'échange avec la Suisse italienne, a connu un beau succès avec plus de 80 participants issus de la scène jazz/rock/pop tessinoise.

D'un point de vue politique, il faut bien admettre que l'année dernière a été l'une des plus éprouvantes de l'histoire de l'association : l'initiative No Billag aurait pu avoir un effet dévastateur sur toutes les activités culturelles en Suisse si elle avait été adoptée en votation populaire. Avec nos associations partenaires, nous avons apporté une contribution importante en menant campagne tous azimuts pour rejeter cette proposition.

Membre du Comité depuis de nombreuses années, Leila Kramis (pianiste genevoise) a désiré se retirer à fin 2016. Le batteur tessinois Giacomo Reggiani a donc été élu pour la remplacer.

Le Syndicat musical suisse, notre association professionnelle, existe depuis maintenant plus de 40 ans. Sans parler de ses prédecesseures.
Dans le cadre de SONART- Association suisse de musique, nous pourrons poursuivre notre travail passionné pour le jazz et son réseautage en Suisse, ainsi que pour l'amélioration des conditions de travail de tous les musiciens de jazz et de musique improvisée suisses.

En tant que co-présidente de SONART, je suis également là pour vous jusqu'à la prochaine AG statutaire, le 23 juin 2018. Votre solidarité nous réjouit, puisse-t-elle durer encore longtemps !
Au nom du comité, je vous remercie toutes et tous pour votre soutien indéfectible.

Marianne Doran, Présidente

SCHWEIZER MUSIK SYNDIKAT
SYNDICAT MUSICAL SUISSE
SINDACATO MUSICA SVIZZERA

1 ACTIVITÉS 2017

1.1 STRATÉGIE ET OBJECTIFS PRINCIPAUX

Notre activité en general et les projets qui en découlent répondent à la stratégie et aux objectifs principaux décidés :

- Des mesures en faveur de l'amélioration des conditions de travail de nos membres. Également l'obtention d'une reconnaissance publique et politique du métier de musicien*ne (professionnel*e, s'entend).
- Information régulière de nos membres sur des contenus d'actualité : scène musicale, politique culturelle, formation continue et autres thèmes les concernant, à travers notre site et notre newsletter.
- Conseil et réponse aux demandes concernant les assurances sociales, l'assurance accidents et responsabilité civile, la prévoyance professionnelle. Ceci par écrit, par téléphone ou sur rendez-vous.
- Représentation et défense des intérêts du Syndicat dans les instances dirigeantes des autres organisations et institutions culturelles nationales.
- Représentations de nos membres à l'extérieur : grand public, médias, autorités politiques et administratives
- Réseautage et encouragement des collaborations dans le milieu du jazz et avec d'autres genres musicaux ; en Suisse et à l'étranger. Ceci grâce à notre présence, à la tenue de stands dans les principaux évènements, ainsi qu'à notre collaboration avec les acteurs principaux du domaine.
- Aides concrètes à nos membres dans leur vie professionnelle (voir rubrique "services aux membres")

1.2 INFORMATION, CONSEIL, SERVICES AUX MEMBRES

La mise à disposition d'informations fraiches et pertinentes appartient à nos missions principales. Les membres sont régulièrement informés par nos newsletters (6-8 envois par an). Parallèlement, il nous est possible d'actualiser ces informations presqu'en temps réel à travers notre site web et surtout grâce aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter). Nous pouvons ainsi tenir plus facilement nos membres au courant des évolutions de la politique culturelle, des événements internes et externes, sans parler de la musique en général.
Le conseil aux membres est assuré principalement par nos permanents, qui entretiennent soigneusement leurs contacts auprès de professionnels et d'institutions spécialisés, et qui obtiennent ainsi des réponses rapides et détaillées aux questions qui leur sont posées.
A part les informations générales et le conseil, nous pouvons offrir à nos membres les prestations suivantes :

Sécurité sociale

Pour diffuser nos connaissances en matière de sécurité et d'assurances sociales, nous travaillons avec différents partenaires, notamment les autres associations professionnelles de musiciens. Nous sommes membres de Suisseculture Sociale (SCS), un groupe d'intérêts qui oeuvre pour la formation et le conseil aux acteurs culturels indépendants en matière de sécurité sociale. A ce sujet, nous répondons directement aux questions générales. Notre nouvelle page web https://www.sonart.swiss/fr/services/infos/personal-versicherung-soz-sicherheit/, qui recense différentes problèmatiques est à disposition. Pour les questions plus spécifiques, nous demandons conseil à Suisseculture Sociale, qui tient à jour un site d'information : www.suisseculturesociale.ch. Nous veillons à ce que les sujets spécifiques à la musique y soient couverts et mis à jour.

La caisse de pension Musique&Formation propose à nos membres un **plan de prévention professionnelle personnalisé** : les indépendants et ceux qui ont une situation mixte peuvent y déclarer leurs revenus et être assurés. Ce deuxième pilier avec protection des risques est affilié à la caisse de pension des écoles de musique (ASEM / SSPM, Association suisse des écoles de musique – Société suisse de pédagogie musicale). Les membres sont directement affiliés à la Caisse de retraite Musique&Formation, mais l'admission est subordonnée à l'adhésion au SMS, ou à partir de 2018, à SONART- Association suisse de musique.

Obtention des codes EAN-ISRC-LC

Grâce à notre collaboration avec le SMMV (Association Musique et Médias), nos membres obtenir un rabais sur le prix des codes à barres pour les supports enregistrés.

Assurances

Le SMS, et sa successeure SONART, offre à ses membres des solutions d'assurance sur les instruments de musique, une assurance maladie et une assurance indemnités journalières maladie à des conditions intéressantes. Notre site web donne tous les détails nécessaires à sujet. Nous avons fait réviser nos offres d'assurance par un courtier spécialisé dans les associations culturelles ; toute nouvelle offre qui devrait être plus intéressante sera communiquée aux membres.

Rabais sur les entrées aux festivals

Nous nous efforçons d'obtenir des tarifs réduits sur les prix d'entrée aux festivals. Les évènements suivants ont offert jusqu'ici des rabais sur leurs billets, sur présentation de la carte de membre du SMS : Cully Jazz Festival, Jazznojazz Festival Zürich, Jazzwerkstatt à Berne, JazzOnze+ Lausanne Festival, Unerhört! à Zürich, AMR Jazz Festival, Suisse Diagonales Jazz, Schaffhauser Jazzfestival, Willisau Jazz Festival, Stanser Musiktage, Taktlos, Langnauer Jazznights entre autres. La liste n'est pas exhaustive et nous travaillons régulièrement à l'augmenter d'autres références.

Informations et actualité

En 2017, nos membres ont reçu 8 newsletters, ainsi que des invitations à des évènements particuliers, et des dépêches sur le processus de fusion avec l'ASM et MSS. Ces envois ont été systématiquement réalisés en allemand et en français, et si possible en italien.
Les thèmes suivants étaient à l'honneur : évolutions internes à l'association et au bureau ; nouveaux rendez-vous et prestations ; informations variées, de la politique culturelle aux assurances sociales en passant par les mises au concours et les possibilités de subventions.
Les actualités étaient publiées en français et allemand jusqu'à fin 2017 sur le site du SMS. Dès 2018, elles passent par les nouveaux canaux de communication de SONART.

Autres rabais et réductions

Les offres et réductions qui n'ont pas été mentionnées ci-avant (partitions, livres, abonnements à des publications spécialisées, formations continues etc.) continueront d'être publiées et actualisées sur le site de SONART.

1.3 Objectifs prioritaires 2017

En relation avec notre stratégie et selon le contrat de prestations défini avec l'Office fédéral de la culture (OFC), nous avions défini les objectifs prioritaires suivants, parallèlement au processus de fusion :

a. Sécurité sociale
b. Collaborations
c. Organisation de rendez-vous conviviaux
d. Renforcement des compétences des membres et amélioration de leurs conditions de travail
e. Membres
f. Financement

a. Sécurité sociale

Sur la base des résultats de l'enquête lancée par Suisseculture Sociale en 2016 sur le revenu et la sécurité sociale des artistes, le SMS a pris diverses mesures et a recommandé à plusieurs reprises à ses membres de faire un plus grand usage de ses prestations en matière d'assurances et de sécurité sociale. (voir aussi https://www.sonart.swiss/fr/services/infos/personal-versicherung-soz-sicherheit/).
En outre, nous avons proposé une formation courte sur ces thèmes en Suisse alémanique et en Suisse romande.

Ce sujet sera également traité en priorité par SONART. Un groupe de travail est mis sur pied pour présenter des mesures concrètes visant à améliorer la sécurité sociale de nos membres.
Nous continuerons donc à travailler dur sur ce point dans nos échanges avec les instances politiques.

b. Collaboration avec les Hautes Ecoles spécialisées

Pour s'assurer que les diplômés des HES soient au courant de ce qui les attend sur le marché du travail et qu'ils puissent y connaître la réussite, nous avons poursuivi notre collaboration avec les Hautes écoles en 2017. Diverses manifestations y ont eu lieu, telles que des présentations à la HSLU à Lucerne et à la ZHdK à Zurich. L'AG 2017 du SMS s'est déroulée sur le campus Jazz de la FHNW à Bâle. Les membres présents ont pu se faire une bonne idée des magnifiques locaux de l'école et le bureau a pu consolider ses relations avec la Fachhochschule Nordwestschweiz. En 2018, nous étendrons également nos activités aux HES de Berne, Bâle et Lausanne. L'enquête que nous avions lancée en 2016, dans laquelle nous avons demandé à nos membres de nous donner leur avis sur la formation au business de la musique dans les HES, entre autres, nous a montré qu'il n'existe toujours pas de niveau minimum de formation dans les domaines de la gestion de l'indépendance et de la prévoyance sociale en Suisse. C'est pourquoi nous avons demandé que la DKSJ (Conférence des directeurs des écoles de jazz suisses) fasse une déclaration et prenne ses responsabilités dans ce domaine. Nous continuerons de suivre ce dossier prioritaire à l'avenir.

Collaboration avec SuisseDiagonales et Petzi

Les nouveaux tarifs SUISA pour les organisateurs de concerts, entrés en vigueur début 2017, ont eu un impact majeur, en particulier pour les petites salles de jazz et de musique improvisée. Ceci entraîne parfois des dépenses supplémentaires considérables. Il pourrait également y avoir des conséquences directes sur les musiciens, à savoir qu'ils pourraient voir leurs cachets baisser et les occasions de produire diminuer. Nous sommes tout aussi attachés à une rémunération légale des droits d'auteur pour les concerts que nous le sommes à une politique de rémunération équitable sur le marché du live. Nous avons donc cherché le dialogue avec la SUISA et Petzi (organisation faîtière des clubs de musique et des festivals) pour attirer l'attention sur les conséquences possibles pour les musiciens. En raison de ces nouveaux tarifs et de diverses discussions que nous avons eues avec elle, Suisse Diagonales (http://diagonales.ch/?lang=fr) s'est transformée en organisation faîtière pour les organisateurs de concerts de jazz à l'automne 2017. Depuis longtemps, nous voulions un représentant structuré des clubs et festivals de jazz, c'est pourquoi nous nous réjouissons de ce pas important vers le renforcement de la scène jazz suisse.

Communauté d'intérêts Jazz Rock Pop

La communauté d'intérêts Jazz Rock Pop est constituée de membres (Musiciens Suisses, RFV Basel, Helvetia Rockt, IFPI, SMPA et IndieSuisse) du Conseil Suisse de la Musique, qui est lui-même le représentant national de toutes les associations professionnelles du domaine de la musique. La CI est née en 2016 des voeux du CMS, pour donner plus de poids politique aux musiques actuelles dans son activité de lobbying.
Cette collaboration porte ses premiers fruits avec l'élection au comité du CMS d'Andreas Ryser (IndieSuisse) et d'Yvonne Meier (Helvetia Rockt). Avec l'élection de cette dernière, nos intérêts et ceux de la scène jazz sont à nouveau représentés, et pas par n'importe qui : Yvonne est l'ancienne programmatrice du Bee-Flat à Berne, un des clubs de jazz incontournables en Suisse, et de fait, elle est sans doute l'une des meilleures expertes du domaine.

Associations professionnelles musicales / fusion

Depuis des années, le SMS travaillait en étroite collaboration avec les trois autres associations professionnelles (Musiciens Suisses, USDAM et ASM) sur différents projets. L'évolution de la scène culturelle suisse; l'augmentation des besoins des membres, suivie de l'élargissement de l'éventail de services et de réductions offerts par les associations; tout montrait que les zones de convergence et d'influence communes s'aggrandissaient. Une fusion des associations devenait donc la solution la plus rationnelle. La mise en œuvre du Message culture 2016-2019 et la promulgation de l'ordonnance de l'Office fédéral de la culture (OFC), ont accéléré ce processus de fusion dans

lequel le SMS était profondément impliqué. Or, la «fusion totale» des quatre associations musicales (SMS, SMV, STV et MSS) n'a malheureusement pas pu être poursuivie après l'été 2017, en raison de différences structurelles (sections régionales) et de divergences sur les missions principales, raisons pour lesquelles nous nous sommes finalement concentrés sur une «petite» fusion avec nos partenaires, les Musiciens Suisses et l'ASM. Malgré ce contretemps, nous avons réalisé la fusion avec l'approbation de tous nos membres lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2017. C'est un énorme pas en avant pour l'ensemble de la scène musicale suisse, et nous l'avons effectué en un temps étonnament court.

Genre – Empowerment Day

En juin 2017 a eu lieu, pour la troisième année consécutive, le *Empowerment Day - journée nationale pour l'égalité dans le domaine musical.* Le projet, initié par l'association Helvetia Rockt, a été promu depuis son commencement par les Musiciens Suisses et le Syndicat musical suisse. Cette journée nationale consiste en de multiples cours et ateliers donnés par des femmes pour des femmes. On y traite de performance scénique, d'écriture et de du statut de musicienne indépendante. Le projet sera poursuivi en 2018 avec quelques changements et améliorations du concept.

Réseautage et coopération

Nous entretenons toujours des relations régulières avec les festivals de jazz suisses, lesquels offrent des réductions et organisent des rendez-vous professionnels : le festival de jazz de Willisau, celui de Schaffhouse; la Jazzwerkstatt à Berne; le festival Unerhört à Zürich; JazzOnze+ à Lausanne; Taktlos et les Nuits du jazz de Langnau.

c. Rendez-vous et apéros professionnels

Durant l'année 2017, le SMS a organisé plusieurs rendez-vous du genre, permettant aux musicien*nes et aux professionnels de la branche, suisses comme étrangers, de se rencontrer dans un cadre convivial. Ces évènements sont en général assez courus et prisés par tous les participants. Au nombre de ces rendez-vous, on peut citer les Schaffhauser Jazzgespräche (Conférences jazzistiques de Schaffhouse, en marge du festival) et le Get together (Grand Raout), que nous avons lancé pour la première fois pour d'établir un lien plus fort avec la scène musicale tessinoise.

d. Renforcement des compétences des membres et amélioration de leurs conditions de travail

Un des objectifs du SMS a toujours été la préparation à l'entrée des futurs musiciens professionnels* sur le marché du travail. Une bonne connaissance des obligations légales des travailleurs indépendants, ainsi que celles relatives à l'autogestion, en plus d'une formation spécialisée de haute qualité, sont les premières conditions préalables à la survie d'un*e musicien*ne dans un milieu en constante évolution.
Pour aider à cela, le Syndicat musical suisse propose des formations continues dans les domaines de la comptabilité pour indépendants ; de la sécurité sociale ; de la musique et du droit, ou dans le domaine du marketing, de la communication numérique et de l'apparence personnelle.
En 2017, trois cours de comptabilité pour indépendants ont eu lieu à Lucerne, Zurich et Lausanne - ainsi que des ateliers de "visualisation de ma musique" à Zurich, "Sécurité sociale et prévoyance" à Bâle et Lausanne et "Médias sociaux" à Berne. En collaboration avec la SIG (Schweizerische Interpreten Gesellschaft) et les associations partenaires (MSS, ASM et USDAM), le SMS a maintenant élaboré divers modèles de contrats courants sur le marché de la musique, que nous fournirons sur demande. Suite à la fusion, notre gamme de services sera encore élargie en 2018 afin que nous puissions toujours offrir à nos membres un éventail de formations en lien avec l'actualité.

e. Membres

Plusieurs campagnes ont permis au SMS d'augmenter encore ses membres durant l'année écoulée : 35 adhésions au total, dont 25 en Suisse alémanique, 4 en Romandie, et 6 au Tessin, obtenues après le *Get Together* à Bellinzone.

f. Financements

Les grands projets dépendent toujours de sources de financement externes. Par exemple, en 2015/2016, nous avons pu présenter la série d'événements "Haut-Parleur ! Comment rendre ma musique visible".Si nous voulons planifier à l'avenir des événements de grande envergure liés au jazz, nous continuerons de dépendre de fonds externes. En l'occurrence, avec la Fondation Arvore, nous avons trouvé un partenaire solide pour de tels projets.

1.4 Projets et évènements 2017

Initiative No Billag

Le 4 mars dernier, le rejet clair de l'initiative No Billag par le peuple suisse a montré que celui-ci est attaché aux médias de service public. Il marque ainsi son soutien à l'indispensable solidarité d'un petit pays avec ses minorités linguistiques et ses niches culturelles. L'adoption de cette initiative aurait eu des conséquences importantes pour la vie culturelle suisse : le SMS et ses partenaires sont donc montés au front et ont riposté à l'offensive au moyen de diverses campagnes et actions. Nous avons entre autres participé à la campagne "Clap 4 culture", qui a déclenché une vague de solidarité sur la scène musicale suisse - et une grande réaction médiatique.

Simultanément, nous avons obtenu que nos flyers soient encartée dans le magazine de jazz "Jazz n More". Vous trouverez ci-joints nos dépliants tirés à part du numéro de janvier/février, ainsi qu'un rapport d'activités. Nous avons encore mené une campagne ciblée sur les réseaux sociaux, accompagnée d'une vidéo animée pour expliquer les conséquences possibles de l'acceptation de NoBillag. Par notre présence dans les HES, nous avons mobilisé les étudiants par le biais de séances d'information. Enfin, bien sûr, nos membres ont été informés en permanence par nos canaux de communication habituels.
Avec le rejet de l'initiative No Billag, les émissions culturelles ont été renforcées dans les programme de la SSR, ce qui représente un bénéfice pour tous les acteurs de la branche musicale suisse. Cependant, ce n'est qu'une bataille et nous devons continuer de défendre nos intérêts auprès des radios et télévisions publiques.

Mission SUISA – Droits d'auteur sur les musiques improvisées

L'improvisation est une des principales caractéristiques du jazz.
Nous le savons : les improvisations sont protégées par le droit d'auteur, si nécessaire en tant qu'arrangements, mais leurs interprètes ne le sont pas. Par exemple, dans le cas d'un *standard* (issu du *Real Book*) qui est interprété très librement et dont l'improvisation constitue la plus grande partie, le cas est clair : si ce standard est joué et enregistré, les droits vont toujours entièrement à l'auteur, à moins que l'on puisse obtenir les droits d'édition (longue procédure semée d'embûches), ce que peu de musiciens font de toute façon.
En France, la SACEM subventionne les improvisations enregistrées via un programme de soutien distinct. Nous avons également envisagé cette possibilité avec la SUISA, mais nous sommes arrivés à la conclusion que ce modèle ne peut pas être mis en œuvre chez nous. D'une part, les fonds destinés à la promotion culturelle étant gérés par la Fondation SUISA (indépendante), l'introduction d'un tel programme irait à l'encontre de l'indépendance de celle-ci, et réduirait d'autre part les subventions destinées à d'autres projets dans le domaine. En bref : ce n'est pas réalisable pour l'instant.

SMS – un historique de l'association

Depuis sa fondation, le SMS et les associations qui l'ont précédé ont connu une histoire mouvementée : en 1997, la fusion de MKS et de V.I.M.S. a donné naissance au Syndicat musical suisse, qui a représenté un chapitre central de l'histoire du jazz suisse grâce à tous ses liens avec les employés et les membres. En 2017, nous avons pu établir un historique documenté, accompagné d'entretiens avec d'anciens responsables, que l'on peut trouver sur le nouveau site web de SONART.

SCHWEIZER MUSIK SYNDIKAT
SYNDICAT MUSICAL SUISSE
SINDACATO MUSICA SVIZZERA

2 DES CHIFFRES ET DES FAITS

2.1 ORGANISATION

Présidence et comité

Marianne Doran, Présidente (LU)	Gestionnaire culturelle, Directrice RH et cheffe de projet à la Haute école de Lucerne
Manu Hagmann (VD)	Contrebassiste
Lukas Frei (BE)	Trompettiste et gestionnaire culturel, Haute école des arts, Berne
Anja Illmaier (ZH)	Gestionnaire culturelle, Intakt Records
Giacomo Reggiani (TI)	Batteur
Urs Röllin (SH)	Guitariste, enseignant à la Haute Ecole de Lucerne, Organisateur du festival de jazz de Schaffhouse.
Matthias Spillmann (ZH)	Trompettiste, compositeur et enseignant
Marc Stucki (BE)	Saxophoniste, programmateur Jazz-Werkstatt à Berne

Bureau

Benedikt Wieland	Directeur
Nick Werren	Administrateur

Le comité s'est rencontré pour 6 séances de travail d'une demi-journée. De plus, des groupes de travail ont été créés pour développer des thèmes particuliers. La Présidente a rencontré plusieurs fois le bureau.
La dernière séance de comité a eu lieu le 30 novembre 2017.
Le transfert vers SONART avait été préparé au mieux, et il s'est déroulé sans aucun problème, ni pour le comité, ni pour le bureau. Au cours du processus, tous ont pu garantir par leur présence que les préoccupations spécifiques au jazz seraient suffisamment représentées dans la nouvelle structure. D'ailleurs, presque toute l'ancienne l'équipe travaille maintenant pour les différents organes de SONART :

Présidence	Marianne Doran, co-présidente
Membres du comité	Anja Illmaier, Matthias Spillmann
Bureau	Benedikt Wieland, Nick Werren
Membres de la commission Jazz	Manu Hagmann, Lukas Frei, Giacomo Reggiani, Urs Röllin

2.2 REPRÉSENTATION DANS D'AUTRES ORGANISATIONS

Le SMS est membre de :
- Suisseculture
- Suisseculture Sociale
- Conseil musical suisse CMS
- ATP-KTV (désormais t.)
- UDJ – Union des musiciens allemands
- Musique & Médecine

Le SMS est membre de la direction des institutions suivantes :
- Comité Suisseculture Sociale: Benedikt Wieland
- Délégué SwissPerform: Matthias Spillmann

2.3 MEMBRES 2017

Au 31décembre 2017, le SMS comptait les membres suivants :

Membres au 31.12.2017	**453**
Membres suisses-alémaniques	359
Membres suisses-romands	79
Membres suisses-italiens et rhéto-romanches	15

2.4 COMPTES 2017

EXPLOITATION	Comptes 17	Budget 17
PRODUITS		
Subventions OFC (organisations culturelles KUOR)	68'600.00	70'000.00
Dissolution montant de coopération OFC	0.00	0.00
Autres subventions	57'813.45	0.00
Cotisations	40'044.65	39'000.00
Participations aux cours	2'475.00	3'500.00
Intérêts	-2.65	50.00
Autres produits (dissolution de provisions)	5'267.50	30'000.00
Dissolution des provisions	8'000.00	
Total produits	**182'197.95**	**142'550.00**
CHARGES		
Charges de personnel et organes sociaux	133'069.27	114'550.00
Direction / bureau	17'512.60	23'800.00
Projets	38'139.71	19'000.00
Total charges	**188'721.58**	**157'350.00**
Résultat (perte)	**-6'523.63**	***-14'800.00***

BILAN		
Actifs	**Bilanz 2017**	**Bilanz 2016**
Actifs circulants		
Caisse	17.25	64.00
Compte courant Postfinance	30'263.14	-890.46
Compte e-deposito Postfinance	2'000	10'532.35
Impôt anticipé	143.10	143.10
Actifs transitoires	530.70	6'451.90
Débiteurs	120.00	750.00
TOTAL ACTIFS	**33'074.19**	**17'050.89**
PASSIFS		
Exigibles à court terme		
Créanciers / fournisseurs	496.80	2'716.80
Créancier AVS	302.46	1231.30
Créancier LPP	360.30	-295.40
Exigibles à long terme		
Passifs transitoires	33'140.07	
Provisions	2'000.00	10'000.00
Total Exigibles	**36'199.63**	**13'652.70**
Capitaux propres		
Capital social	30'911.95	26'463.07
Excédent de dépenses annuelles	-27'513.76	4'448.88
Total capitaux propres	**3'398.19**	**30'911.95**
Bénéfice / perte	**-6'523.63**	**-27'513.76**
TOTAL PASSIFS	**33'074.19**	**17'050.89**

3 PROJETS D'AVENIR

Après le vote de confiance du 25 novembre 2017 pour la fusion, les projets et le plan d'action pour 2018 seront désormais portés par SONART.
La nouvelle organisation doit être d'abord mise en œuvre ; une nouvelle demande de subvention doit être déposée auprès de l'Office fédéral de la culture, accompagnée d'un plan stratégique, d'une liste de prestations et d'un budget.
La forte représentation du SMS dans la nouvelle association garantit de fait que les intérêts de ce derniers seront également représentés.

Nous partons du principe que la fusion des trois associations avec leurs questions et cultures spécifiques n'est pas encore achevée et qu'il faudra encore investir beaucoup d'énergie pour faire émerger une nouvelle culture d'organisation et ainsi régler les nombreuses questions en suspens. Cependant, nous sommes convaincus qu'à moyen terme la nouvelle association sera largement en mesure de représenter les intérêts des musiciens professionnels de tous genres confondus.